

Peur du manque ?

"Qu'est-ce qu'on va faire sans l'AFR", "N'y a-t-il pas un moyen pour empêcher ça", "Si l'AFR s'arrête, il n'y aura plus d'alternative"... Voilà ce que nous avons entendu à plusieurs reprises ces derniers mois à mesure que les informations sur la situation critique de l'association se diffusaient au sein du réseau des acteurs de la politique des drogues. Oui, c'est vrai, la disparition de l'AFR va créer un vide que chacun comblera forcément d'une façon ou d'une autre.

Pour nous, les deux seuls salariés permanents de l'AFR depuis 2007, ce vide est d'abord militant et professionnel. Militant surtout, car notre aventure à l'AFR avait commencé peu avant, entre 2003 et 2005, en pleine effervescence de l'inscription légale de la RdR infectieuse dans le code de la santé publique. Au cours de cet épisode, le procès de Techno+, celui de la légitimité des consommateurs dans une RdR institutionnelle, laissait apparaître, derrière le consensus politique des acteurs de la RdR, des visions très différentes sur la gestion des drogues et la place de ceux qui les utilisent dans notre société. Punir ou ne pas punir ces derniers, de quelque façon que ce soit. Leur laisser ou pas le pouvoir de décider pour eux-mêmes. Voilà les lignes de démarcation.

Pour nous, issus de la santé communautaire, la réduction des risques est une avancée des libertés individuelles des amateurs de drogues, chèrement payé par l'épidémie de sida, et non un nouveau traitement médico-psychologique, un protocole compassionnel du pauvre qu'elle tend, malheureusement, à devenir.

Au sein de l'AFR, la volonté d'en finir avec la loi de 70 et tout ce qu'elle sous-tend était claire. Nous avons donc saisie l'opportunité de mettre nos convictions, notre énergie et nos compétences au service de l'AFR. Et tandis que celle-ci accompagnait la création des CAARUD et la médico-socialisation de la RdR en promouvant l'évolution du dispositif (prison, ERLI, TSO, festif, analyse...), l'association continuait de mettre en débat la politique des drogues et d'affirmer ses positions pour la légalisation et contre la prohibition avec un ton, une identité, qui a fait la différence, à défaut de faire l'unanimité.

A travers les projets de l'AFR, et en particulier les 5 Rencontres Nationales de la RdR, nous avons toujours privilégié les savoirs et paroles collectives du terrain, intervenants comme consommateurs, faisant de ces moments d'échanges pour des équipes qui souvent agissent seules, un lieu de ressourcement d'où on pouvait repartir, plus militants que jamais, avec le sentiment d'appartenir à un mouvement plus vaste.

Cette petite décennie à l'AFR, avec son militantisme, désuet aux yeux de la MILDECA, s'achève pour nous aujourd'hui non sans victoire.

Le dispositif de RdR est à présent fraîchement reconnu dans son ensemble par la nouvelle loi de santé publique. Tous les experts du secteur sont aujourd'hui à minima pour la dépénalisation des drogues, rassurés par les voix et les réformes toujours plus nombreuses et moins timides à l'international. Si l'AFR, **en tant qu'association pour la réduction des**

risques s'arrête, c'est aussi parce que ses idées sont à présent largement reprises. Tous les professionnels se revendiquent, aujourd'hui, de la RdR. C'en est parfois drôle. Ceux qui craignent le manque, ont raison : non, "il n'y aura plus d'alternative" dans le monde de l'addictologie et de la réduction des risques et des dommages car la RdR s'y est implantée de force et fermement après 30 ans de combat. Mais cette RdR(&D) risque de rester incomplète et sans saveur.

Là où le vide demeure, c'est dans le virage raté, il faut bien le dire, de l'**AFR, en tant qu'association pour la réforme des politiques des drogues**. Dans cette vision la RdR n'est pas un accessoire sanitaire mais un projet de société dans lequel l'immense majorité des consommateurs de drogues, dits non-problématiques, ne se contentent pas d'un second rôle mais sont traités comme des citoyens et pas comme des délinquants ni des (futurs) malades.

Mais gardons espoir. Même sans l'AFR, nous savons que le flambeau d'une réduction des risques militante continue d'être porté, souvent isolément, au quotidien, par ceux qui nous ont soutenu et que nous avons soutenu. Tout le système actuel repose sur les intervenants de terrain et les consommateurs. De cette alliance viendront les évolutions. L'AFR est issue il y a 20 ans de la transformation d'un collectif de terrain, Limiter la casse. Qui sait en quoi, les porteurs du flambeau d'aujourd'hui, se transformeront pour continuer ce combat ? Nous serons à leur côté.

Nous ne pourrions terminer ce texte sans quelques remerciements. Saluons les différents administrateurs de l'AFR, sans tous les citer, qui de Valère Rogissart en 2006 à Marie Debrus en 2016, nous ont fait confiance et soutenu, souvent les yeux fermés. Merci également à nos précieux complices, tous de vrais militants et de talentueux professionnels : Damien Roudeau (illustrateur), Stéphane Leclerc (réalisateur), Mathieu Long (graphiste), Jérôme Clament (développeur) qui nous ont aidé à vous offrir des visuels, des livrets et vidéos de qualité que vous pourrez toujours retrouver sur le site. Merci enfin à tous ceux qui sont venus partager avec nous l'idée qu'une autre politique des drogues, humaine et juste, est possible.

Jean Marc Priez (coordinateur) et Fabrice PEREZ (webmaster)

Un nouveau site a-f-r.org

L'association se fige avec un nouveau site web qui contient l'ensemble des activités, projets, évènements, formations, prises de position que l'AFR a portés ou soutenus entre 2007 et 2016.

La rubrique **Offres d'emploi**, qui était la plus consultée du site, reste active. Chacun peut y mettre ses offres. Elles seront publiées automatiquement et resteront en ligne 2 mois.

Les archives s'enrichiront au fil des mois avec probablement des publications inédites.